

Réf: Dossier 330104

Avis de constitution

SOCIETE « HIEROGLYPHE »

Siège ABIDJAN COCODY 7eme Tranche EN FACE DE  
LA COUR DES COMPTES RUE L 177, Lot 34, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIEROGLYPHE »

Objet : Label de production artistique et audiovisuel,  
Communication, Infographie, Événementiel,  
Promotion d'artistes, Assistance et conseil .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 7eme Tranche EN FACE DE  
LA COUR DES COMPTES RUE L 177, Lot 34, Ilot 34

Dirigeant(s) M BOUZID SAMIR AMOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06849 du 08/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48015/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

